

Arcachon, le 03 avril 2017

Service Maritime et Littoral

AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 08/2017

**LA VIGNE - COMMUNE DE LÈGE-CAP FERRET
Travaux de dragage - Travaux de ré ensablement**

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage sur le banc de la Vigne auront lieu :

Du 03 au 07 avril 2017

La nouvelle zone de dragage se situe sur le banc de la Vigne au niveau du nord de la plage.

Il est à noter que des canalisations en flottaison (en plus des canalisations immergées raccordées à la drague syndicale) se situe près du rivage tout le long de la plage de la Vigne. Ces canalisations resteront en place à minima jusqu'au 7 avril, date de début du repli des installations maritimes.

Le sable prélevé sera déposé sur la plage de la Vigne dans la continuité du ré ensablement déjà entrepris.

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « Dragon » ainsi que du remorqueur « SIBA II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout : 25 mètres
- largeur (ponton) : 6 mètres
- largeur du travail : 25 mètres
- déplacement par papillonnage : mouillage bâbord et tribord

L'installation sera balisée par 2 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au nord et au sud
Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

La conduite de refoulement sera signalée par des bouées rouges espacées d'environ 30m.

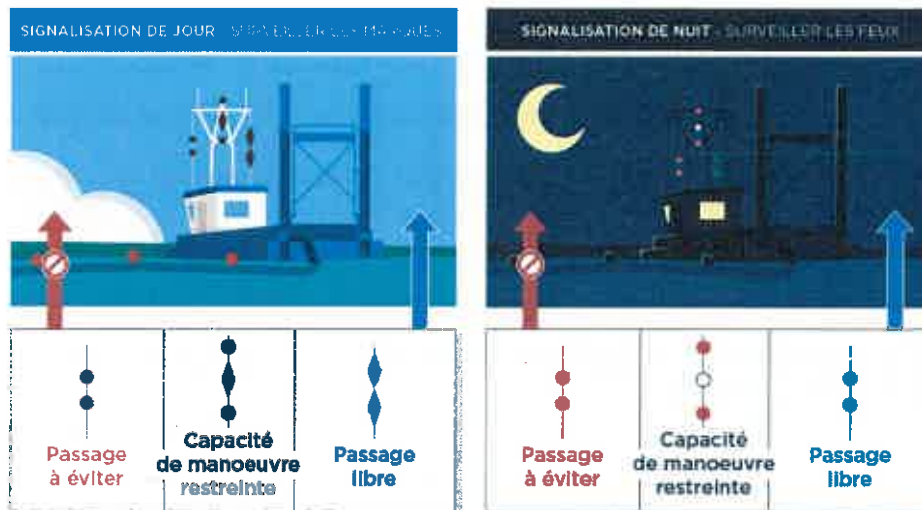


Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.

Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refoulement.

Contournement de la drague



En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 14

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon